

PISTES ET LEVIERS POUR DES UTILISATIONS DIVERSIFIEES AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES/ enseignement supérieur

Une question introductive : Qui a déjà utilisé, essayé, piloté un Robot de téléprésence, avant ce séminaire ?

Réponse : environ un quart de l'assemblée

Monsieur FELGEROLLES débute l'atelier par le partage son expérience, au niveau académique.

Le point de départ a été une expérimentation sur 4 établissements, d'une étude sur 2 années, avec l'aide de l'IFE, qui a été concluante. La Région a acheté un nombre conséquent de robots. La difficulté du passage de l'expérimentation à la généralisation, c'est de déployer les robots sur un territoire. Comment attribuer un robot, à un élève empêché ? Dans l'académie de Lyon, il y a une quinzaine de robots. Comment répartir de « façon équitable » sur le territoire, ces robots ? Notre critère a été de les répartir par bassins. Une procédure devait est écrite. Quand un élève est malade, comment lui attribuer un robot, en toute transparence ?

Procédure : la famille de l'élève va prendre contact avec l'établissement scolaire, qui se met en relation avec le SAPAD. Le médecin traitant peut aussi faire le lien avec le SAPAD. Le SAPAD va étudier les demandes, la faisabilité technique et demander l'accord de tous les acteurs.

Qui utilise le robot de téléprésence dans l'établissement ? Mise en place d'une formation par le référent robot du bassin.

Ce matin, il a été évoqué 3 utilisations :

- Le robot comme objet d'étude
- Le robot à la place de l'enseignant
- Le robot qui remplace un élève.

Question : avez-vous d'autres idées d'utilisation du robot ?

Réponses :

- Utilisation du robot pour la formation d'un groupe, afin de mieux accompagner l'élève empêché.
- Liaison école/collège ou collège/lycée ou encore lien avec les universités.
- Parcours avenir, projets...
- Un robot qui remplace un surveillant, reconnaissance faciale, faire l'appel en classe ? En Région PACA, une expérience a eu lieu dans ce sens, mais pour des questions juridiques, des fichiers à caractères personnels, arrêt de cette utilisation.
- Le robot pour être accepté, ne doit pas se substituer à l'humain.
- Utilisation du robot pour des établissements distants pour les enseignements rares, le chinois, par exemple. Éviter deux heures de route de déplacements. En revanche, cela demande l'intervention de la vie scolaire, les élèves ne peuvent pas être en autonomie.
- Un enseignant pourrait avoir deux robots, pour suivre le travail de deux groupes d'élèves, dans deux espaces différents
- Le robot, remplace-t-il l'élève ou apporte-t-il une aide à l'élève ? La responsabilité des actions de l'élève ? Sous l'autorité de qui, est le robot quand il est dans la classe ? Réponse : l'élève doit respecter le règlement intérieur pendant la durée du cours.
- Un enseignant qui accompagne à distance plusieurs groupes, dans différents lycées, dans le cadre des enseignements de spécialités. Expérimentation en cours dans l'académie de Lyon, dans les établissements privés, en distanciel pour les enseignements de spécialités qui ne peuvent pas être dispensés sur l'ensemble du territoire. Il y a 11 établissements qui collaborent. Se pose le problème de l'organisation des emplois du temps. Cela impose que tous les élèves, au même moment, soient libérés.

- Utiliser le robot dans le cadre du CNED
- La substitution d'un professeur engendre toujours d'autres problèmes.
- Quand les robots ne sont pas utilisés, en profiter pour faire de la maintenance, pour une optimisation du robot
- Les robots dans l'Ain sont sous utilisés actuellement, effectivement. Mais ils peuvent être utilisés à temps plein, il faut juste laisser un peu de temps. Pour l'instant, il y a encore des obstacles qu'il faut lever. Il est trop tôt pour se poser la question comment les utiliser autrement ?
- Sensibiliser les collègues en laissant le robot dans les salles des professeurs. Le laisser à disposition pour qu'ils se l'approprient. Suscité l'acceptation dans les salles de classe.
- Lors d'un empêchement, un enseignant pourrait utiliser le robot pour assister à un conseil de classe.


Monsieur FELGEROLLES, s'interroge sur la conduite du changement et propose que la DANE mette en place des formations et des interventions (par exemple en réunions de bassin), auprès des enseignants et des autres personnels(personnels de direction, pôle médico-social, CPE, Vie scolaire, ...)

Des constats :

- quand un ERUN est missionné pour faire le suivi des robots, cela fonctionne, fluidifie la mise à disposition. (un service civique !)
- lors de la réunion de rentrée, par exemple, tout l'établissement doit être informé de la présence d'un robot dans les murs.
- Sensibiliser le corps médicaux social
- Utilisation bien bornée, mais développer l'accompagnement
- Changement de posture de l'enseignant quand il a un robot dans sa classe et pas une formation à « l'outil numérique », à quoi peut servir pédagogiquement ce nouvel outil ?

Monsieur FELGEROLLES termine, en rappelant que l'utilisation première du robot de téléprésence dans le cadre du projet de la Région, est bien de remplacer l'élève empêché.

Slides de synthèses

	<p align="center">PISTES ET LEVIERS POUR DES UTILISATIONS DIVERSIFIEES AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES/ enseignement supérieur</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Formation pour un groupe - Lien inter-établissements - Utilisation pour des établissements distants - Maintenance - Sensibiliser les enseignants en le laissant en salle des professeurs - Permet la présence d'un enseignant à une réunion, s'il est empêché <p>Bilan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'un référent dédié - Le robot pour être accepté, ne doit pas se substituer à l'humain - Informer tous les acteurs de sa présence dans l'établissement